

3ème CLASSIQUE PYRENEES-ATLANTIQUES



Parrain



DIMANCHE 5 MAI 2024



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

La Classique Pyrénées-Atlantiques est organisée par le club du Lescar VS représenté par son président Gilbert DUCLOS-LASSALLE avec le soutien du Comité Nouvelle Aquitaine de Cyclisme, du Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques de Cyclisme sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

L'épreuve se dispute le dimanche 5 mai 2024.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE ET PARTICIPATION

La Classique Pyrénées-Atlantiques est réservée aux coureurs de la catégorie Hommes U19 de 17 et 18 ans dans l'année (2006-2007). Elle est inscrite au calendrier FFC, classée 1.14.

Elle est ouverte aux équipes nationales, régionales, départementales, Pôles de Cyclisme, aux clubs étrangers et nationaux et équipes mixtes. Elle est autorisée aux individuels.

ARTICLE 3. PERMANENCE - REUNION DIRECTEURS SPORTIFS

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes, ou les coureurs pour les individuels, se font à la permanence de départ :

- Dimanche 5 mai 2024 de 10h à 11h15 à la Salle du Conseil Municipal de Lanne-en-Barétous (64)

Une réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des membres du Collège des Arbitres, elle est fixée à 11h30 et aura lieu à la Salle du Conseil Municipal de Lanne-en-Barétous (64)

La permanence d'arrivée se tiendra : Office de Tourisme de Gourette
Retour des dossards.

ARTICLE 4. RADIO ET VÉHICULE D'ASSISTANCE

La fréquence des radios vous sera communiquée le jour de l'épreuve.

Le dépannage neutre sera assuré à l'aide de 4 voitures. Les voitures clubs seront autorisées à partir de 4 coureurs. L'ordre des voitures d'équipe sera défini lors de la réunion des directeurs sportifs, par tirage au sort.

ARTICLE 5. LA SIGNALISATION

La signalisation du parcours est matérialisée par des flèches horizontales et verticales jaunes

ARTICLE 6. DÉLAIS

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal, devra respecter le code de la route. Pour être classé à la Classique Pyrénées-Atlantiques, tout concurrent devra finir dans un délai inférieur à 30% du temps du vainqueur.

ARTICLE 7. CLASSEMENTS ANNEXES

Les classements suivants seront établis :

Classement Meilleur Grimpeur :

Le classement Meilleur Grimpeur est disputé sur l'ensemble de 3 cols et côtes retenus pour ce classement.

Trois Meilleurs Grimpeurs figurent à ce classement avec barème de points :

- MG 3 - Col d'Ichère : Km 44,9 = 6,5,4,3,2 et 1 pts aux six premiers coureurs.
- MG 4 - Côte de Pas de PAGET : Km 66,5 = 3,2 et 1 points aux trois premiers coureurs.
- MG 1 - Montée de Gourette: Km 105,8 = 8,5,4,3,2 et 1 pts aux six premiers coureurs. -

Ils seront signalés par un panneau 500m en amont et un panneau au sommet.

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de victoire dans les sprints des cols et côtes, puis du classement de l'épreuve.

Pour avoir droit aux prix du classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

Classement Meilleur Sprinteur :

Le classement Meilleur Sprinteur s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint intermédiaire comptant pour ce classement.

Trois Sprints Intermédiaires figurent à ce classement:

- Oloron Sainte Marie : Km 13,5
- Asasp-Arros : Km 27,8
- Louvie-Jouzon : Km 82

Ils seront signalés par un panneau 500m en amont et un panneau sur le lieu du sprint. Le nombre de points attribués à chacun des 3 Sprints Intermédiaires est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de victoire dans les sprints, puis du classement de l'épreuve. Pour avoir droit aux prix du classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Classement Meilleur Jeune :

Ce classement sera attribué au 1er coureur U19 1ère année, soit 17 ans dans l'année, du classement d'arrivée.

Classement Meilleur Régional :

Ce classement sera attribué au 1er coureur licencié en Nouvelle-Aquitaine.

Classement par Equipes :

Ce classement s'obtient par l'addition des places des 3 premiers coureurs de chaque équipe. En cas d'égalité, le classement du meilleur coureur de chaque équipe sera déterminant.

Classement Pyrénées Atlantiques :

Ce classement sera attribué au coureur passant en tête sur la ligne du Sprint situé au Km 64.

ARTICLE 8. PRIX ET PROTOCOLE

Les coureurs suivants sont attendus au protocole, en tenue de cycliste aux couleurs de l'équipe avec laquelle ils sont engagés pour l'épreuve :

- Les 3 premiers coureurs de la Classique Pyrénées-Atlantiques
- Le Meilleur Grimpeur
- Le Meilleur Sprinteur
- Le premier U19 1ère année
- Trois coureurs au moins de l'équipe vainqueur du classement par équipe
- Le premier coureur licencié en Nouvelle Aquitaine
- Le coureur passé en tête au km 64 pour le prix des Pyrénées-Atlantiques

ARTICLE 9. SERVICE MEDICAL

Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisateur et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle de l'arrivée.

ARTICLE 10. APPEL DES COUREURS ET DEPART

A partir de 12h30, l'appel des coureurs sera fait par ordre des équipes. Le départ fictif sera donné à 12h55.

ARTICLE 11. CONTROLE ANTI-DOPAGE

Les organisateurs se conformeront à la réglementation antidopage du règlement FFC, le contrôle aura lieu à l'Office de Tourisme de Gourette.

ARTICLE 12. PENALITES

Le barème des pénalités applicable est celui prévu par le règlement de la FFC.

ARTICLE 13. ZONE VERTE, DÉLESTAGE DES DÉCHETS

Aucun véhicule de l'échelon course ne peut se délester de déchets en les jetant sur la chaussée ou dans les bas-côtés sous peine d'exclusion du pilote.

Pour les coureurs, le délestage des déchets doit se dérouler de la manière suivante :

- De préférence auprès des véhicules de leur équipe
- Dans la zone de délestage de déchets dites « Zone verte Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne »

La « Zone verte Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne » sera matérialisée par des panneaux

ARTICLE 14. PRIX

Les prix suivants sont attribués aux vingt premiers coureurs classés :

1er	242 €	11ème	20 €
2ème	181 €	12ème	19 €
3ème	144 €	13ème	17 €
4ème	121 €	14ème	16 €
5ème	97 €	15ème	14 €
6ème	84 €	16ème	14 €
7ème	66 €	17ème	14 €
8ème	54 €	18ème	14 €
9ème	36 €	19ème	12 €
10ème	23 €	20ème	12 €

Meilleur Grimpeur

Les prix suivants sont attribués aux trois premiers coureurs classés:

1er	120 €
2ème	60 €
3ème	40 €

Meilleur Sprinteur

Les prix suivants sont attribués aux trois premiers coureurs classés:

1er	100 €
2ème	60 €
3ème	40 €

Meilleur Jeune U19 1ère année

1er	100 €
2ème	60 €
3ème	40 €

Classement par équipe

1er	100 €
2ème	60 €
3ème	40 €



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



EAUX-BONNES
GOURLETTE



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
NOUVELLE-AQUITAINE

OFFICIELS

- **DIRECTION DE L'ÉPREUVE**

Président Lescar VS: Gilbert DUCLOS-LASSALLE

Responsable Organisation: Vincent DEDIEU / 06 74 6 65 05

Responsable Equipes: Raphael NAUDON / 06 83 19 50 88

Responsable Sécurité et Signaleurs: Michel GILBERT/ 06 01 22 91 99

- **SERVICE MEDICAL**

Médecin : Dr Agathe BEISCAR

Association Premiers Secours : AMBULANCE EDELWEIS

- **COMPÉTITION**

Speakers : Patrick BALLANGER

Liaison radio : Philippe AUGRAS

- **COMMUNICATION**

Photos, commentaires et résultats sur

<https://www.sudgirondecyclisme.fr/>

- **COLLÈGE DES ARBITRES**

Présidente du Jury : Sophie LAVAUD / 06 35 25 02 24

Titulaires: Grégory MAURI

Gregory MUNOZ

Commissaire moto : Thomas GAYRAUD

Sébastien MARTY

Juge à l'arrivée : Romain COUSSEAU

Informatique : Vincent DEDIEU



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



EAUX-BONNES
GOURETTE



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
NOUVELLE-AQUITAINE

ACCÈS ET DÉPART

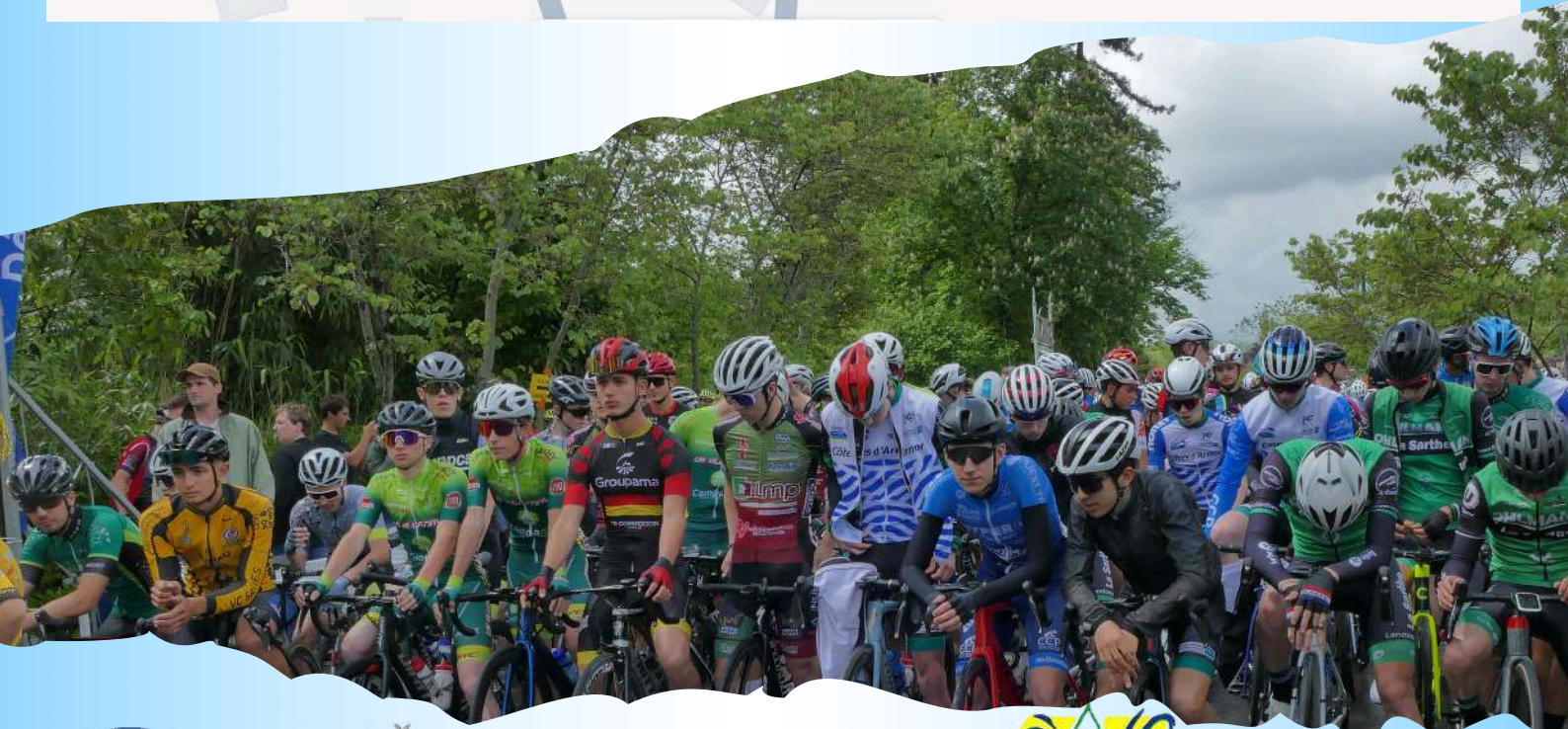
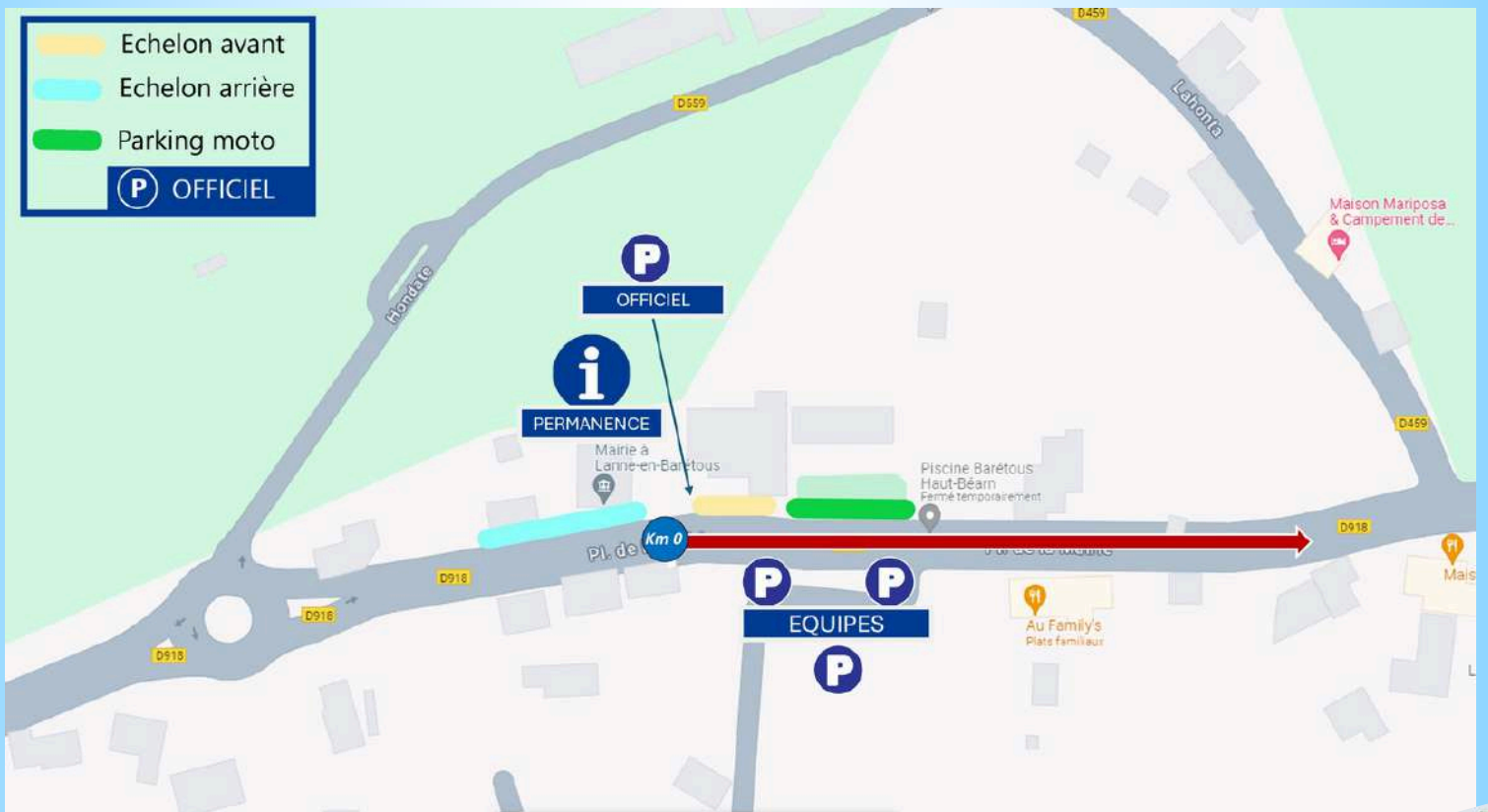
Rassemblement de départ:

Face à la Mairie de Lanne-en-Baretous

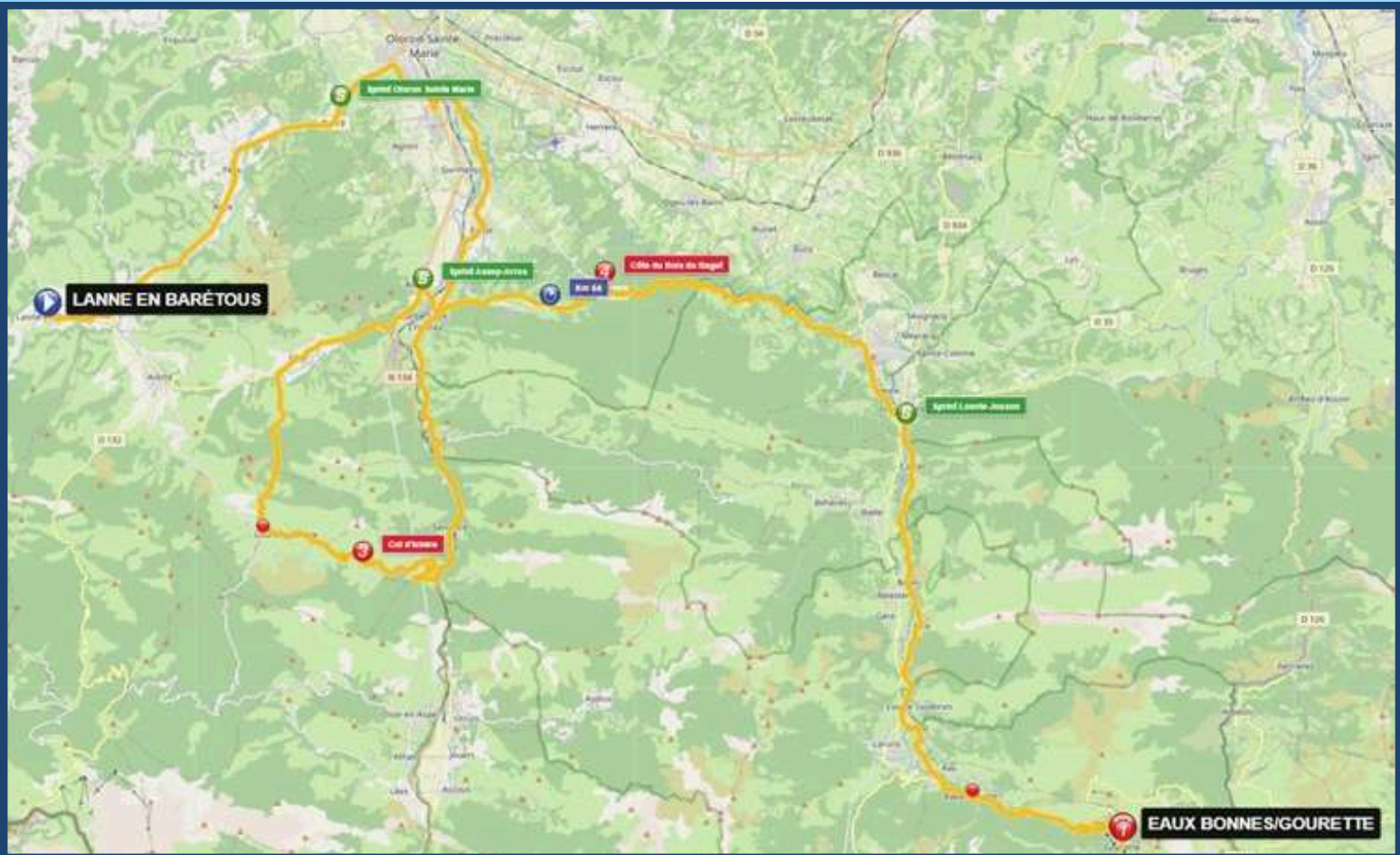
Appel: 12h30

Départ fictif : 12h55

Départ réel: Lanne-en-Baretous



PARCOURS



LANNE EN BARÉTOUS

324 m



EAUX BONNES/GOURETTE

1370 m



8.4 Km - 7.8%



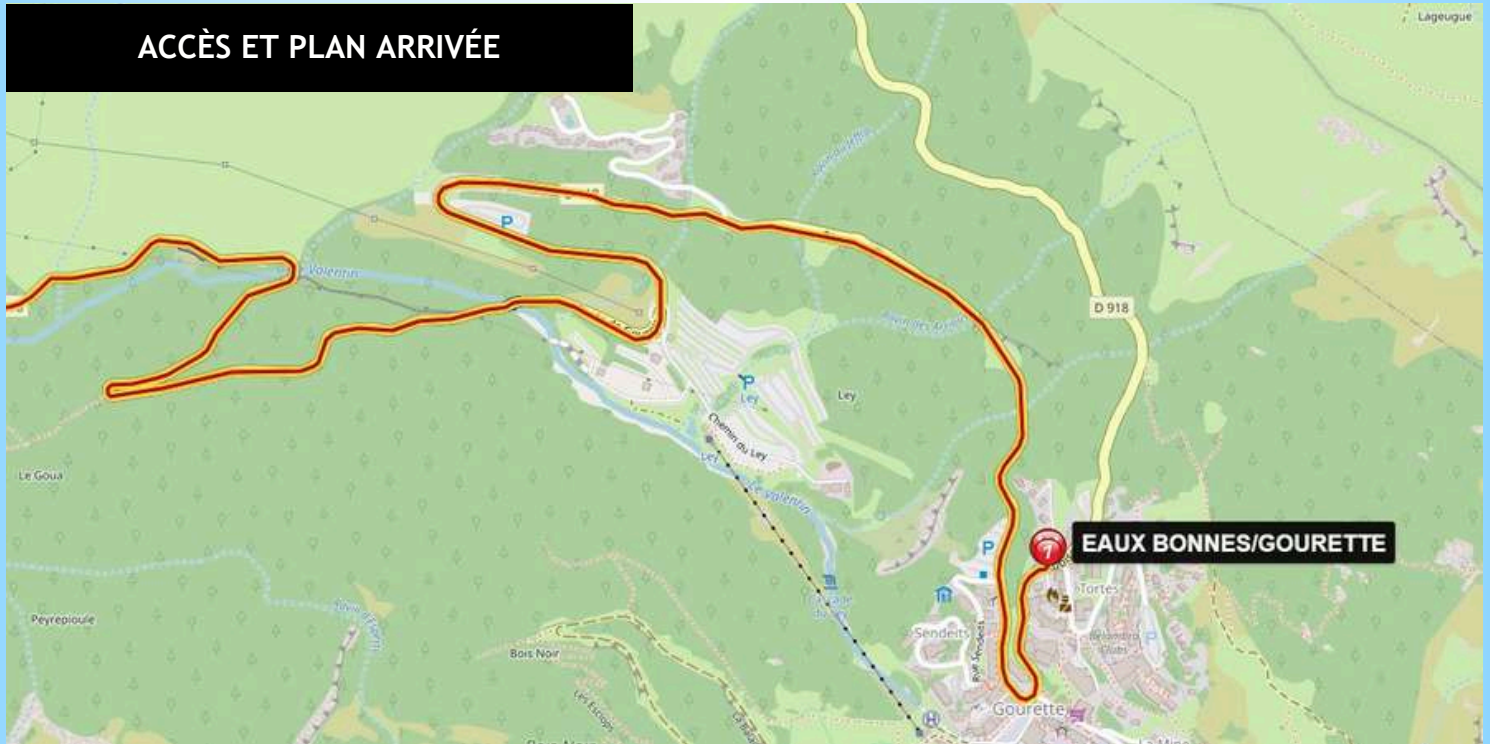
105.5 Km

Powered by La FlammeRouge

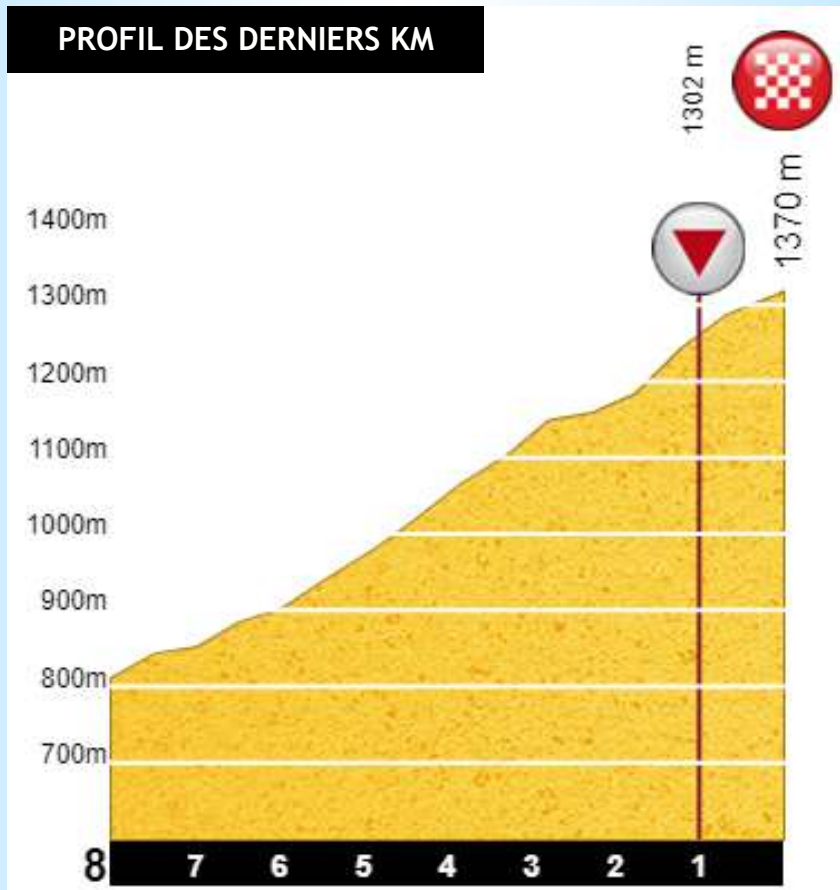


DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE

ACCÈS ET PLAN ARRIVÉE



PROFIL DES DERNIERS KM



ITINÉRAIRE-HORAIRE

CLASSIQUE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES		Horaires de passage		
		Vitesse Moyenne en km/h		
KM	ITINÉRAIRE	40,00	38,00	36,00
-2,3	Départ Fictif Mairie LANNE-EN-BARETOUS	12:53:24	12:53:24	12:53:24
-1,4	A Gauche Rue du Tam LANNE-EN-BARETOUS	12:57:12	12:57:12	12:57:12
0,2	A Gauche Rue des Pyrénées LANNE-EN-BARETOUS	13:00:24	13:00:24	13:00:24
0	Départ Réel Mairie LANNE-EN-BARETOUS	13:00:00	13:00:00	13:00:00
2,42	D919 ARAMITS	13:03:38	13:03:49	13:04:02
7,3	D919 ANCE	13:10:57	13:11:32	13:12:10
8,35	D919 FEAS	13:12:31	13:13:11	13:13:55
9,4	Rond point tout droit D919	13:14:06	13:14:51	13:15:40
13,5	MS Entrée OLORON SAINTE MARIE	13:20:15	13:20:19	13:22:30
15,4	A droite Avenue du Corps Franc Pommies OLORON SAINTE MARIE	13:23:06	13:24:19	13:25:40
15,7	A droite D6 Boulevard François Mitterrand OLORON SAINTE MARIE	13:23:33	13:24:47	13:26:10
16	Rond point tout droit D6 OLORON SAINTE MARIE	13:24:00	13:25:16	13:26:40
16,4	Rond point tout droit D6 OLORON SAINTE MARIE	13:24:36	13:25:54	13:27:20
16,7	Rond point tout droit D6 Boulevard de l'Aragon OLORON SAINTE MARIE	13:25:03	13:26:22	13:27:50
17	Rond point tout droit D6 OLORON SAINTE MARIE	13:25:30	13:26:51	13:28:20
17,2	Rond point à droite D55 Avenue Georges Messier OLORON SAINTE MARIE	13:25:48	13:27:09	13:28:40
17,9	A gauche au feu D66 Rue Louis Barthou BIDOS	13:26:51	13:28:16	13:29:50
18,4	Au Stop, Tout droit D238 Rue de l'Abbé Menjou BIDOS	13:27:18	13:29:03	13:30:40
18,5	Passage à Niveau BIDOS	13:27:45	13:29:13	13:30:50
18,55	Au Stop, à gauche D238 BIDOS	13:27:49	13:29:17	13:30:55
18,6	Au Stop à droite D238 Avenue du Capitaine Jean-Pierre BIDOS	13:27:54	13:29:22	13:31:00
20,25	Aménagement urbain BIDOS	13:30:23	13:31:58	13:33:45
23	D238 EYSUS	13:34:30	13:36:19	13:38:20
24,13	A droit D238 Direction LURBE SAINT CHRISTAU	13:36:12	13:38:06	13:40:13
26,2	LURBE SAINT CHRISTAU	13:39:18	13:41:22	13:43:40
26,6	Au Stop à droite D918 direction ASASP	13:39:54	13:42:00	13:44:20
27	Passage à Niveau LURBE SAINT CHRISTAU	13:40:30	13:42:38	13:45:00
27,8	MS Entrée ASASP-ARROS	13:41:42	13:43:54	13:46:20
28	A gauche N134 ASASP-ARROS	13:42:00	13:44:13	13:46:40
29,4	A droite D918 ISSOR	13:44:06	13:46:25	13:49:00
32,1	ISSOR	13:48:09	13:50:41	13:53:30
34	A droite D241 direction LOURDIOS-ICHERE	13:51:00	13:53:41	13:56:40
39,9	LOURDIOS ICHERE	13:59:51	14:03:00	14:06:30
40	Début du Col d'Ichère	14:00:00	14:03:09	14:06:40
43,3	GPM Col d'ICHERE	14:07:21	14:10:54	14:14:50
49,6	Au Stop à gauche N134	14:14:24	14:18:19	14:22:40
51,1	SARRANCE	14:16:39	14:20:41	14:25:10
54	A droite D238 direction ESCOT	14:21:00	14:25:16	14:30:00
54,4	ESCOT	14:21:36	14:25:54	14:30:40
58,8	LURBE SAINT CHRISTAU	14:28:12	14:32:51	14:38:00
59,6	Au Stop à droite Direction ARUDY	14:29:24	14:34:06	14:39:20
64	Km 64	14:36:00	14:41:03	14:46:40
66,5	GPM Bois du Bagel	14:39:45	14:45:00	14:50:50
76,3	D918 ARUDY	14:54:27	15:00:28	15:07:10
77,1	A droit D920 Direction ARUDY	14:55:39	15:01:44	15:08:30
77,6	Rond Point Tout droit D920 ARUDY	14:56:24	15:02:32	15:09:20
77,7	Début Zone de Ravitaillement	14:56:33	15:02:41	15:09:30
78,6	Rond Point Tout droit D920 ARUDY	14:58:12	15:04:25	15:11:20
79,3	Fin Zone de Ravitaillement	14:58:57	15:05:13	15:12:10
79,4	Début Zone Verte	14:59:06	15:05:22	15:12:20
79,5	Fin Zone Verte	14:59:15	15:05:32	15:12:30
79,8	Rond point à gauche D934	14:59:42	15:06:00	15:13:00
81,1	Rond point à gauche D934	15:01:39	15:08:03	15:15:10
81,3	A droite D240 Avenue Pasteur LOUVIE JOUZON	15:01:57	15:08:22	15:15:30
82	MS Sortie LOUVIE JOUZON	15:03:00	15:09:28	15:16:40
87	BEON	15:10:30	15:17:22	15:25:00
88,2	ASTE	15:12:18	15:19:16	15:27:00
92,7	A Gauche dans BEOST suite D240	15:19:03	15:26:22	15:34:30
93,2	A droite D240 BEOST	15:19:48	15:27:09	15:35:20
94,6	D240 ASSOUSTE	15:21:54	15:29:22	15:37:40
96,8	A gauche D918 EAUX BONNES	15:25:12	15:32:51	15:41:20
97,4	Début montée vers Gourette	15:26:06	15:33:47	15:42:20
105,8	Arrivée GOURETTE	15:38:42	15:47:03	15:56:20

PARTENAIRES MAILLOTS

VAINQUEUR DE L'ÉPREUVE



MEILLEUR GRIMPEUR



MEILLEUR SPRINTEUR



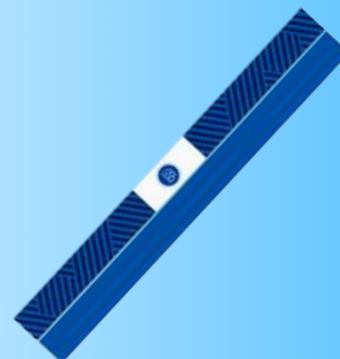
CLASSEMENT 1er Régional



CLASSEMENT MEILLEUR JEUNE U19



SPRINT KM 64



EAUX-BONNES GOURETTE



INFOS ET LIEUX PRATIQUES

Le service médical



Hôpitaux en cas d'urgence : 15 ou 112

OLORON SAINTE-MARIE

Centre hospitalier général d'Oloron Sainte-Marie
1 avenue Alexander Flemming 64400 Oloron Sainte-Marie
05 59 88 30 30

PAU

Centre Hospitalier de Pau
4 Bd Hauterive 64000 Pau
05 59 92 48 48

SAINT-PALAIS

Centre hospitalier de Saint-Palais
Avenue de Saint-Jayne 64120 Saint-Palais
05 59 65 45 35

Le service cycle

OLORON SAINTE-MARIE

Pyrénées Cycles
6 avenue du 19 Mars 1962 64400 Oloron Sainte-Marie
05 24 35 15 13

ARETTE

Cycles Tillous
65 avenue Marcel Loubens 64570 Arette
05 59 88 90 61



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



EAUX-BONNES
COURRETTE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

SAUVAGEOUILLE

